FORMULE 70S

Νo	പ്പ	dossier	DE	
IN	α	COSSICI	IJr	

EXPOSÉ INFORMATIF DE LA GESTION DES CAUSES

COUR DU BANC DE LA REINE (DIVISION DE LA FAMILLE) CENTRE DE WINNIPEG

	CENTRE DE WINNIPEG		
ENTRE:			
	(nom au complet),		
		requérant(e),	
	— et —		
	(nom au complet),		
	•	intimé(e).	
	É INFORMATIF DE LA GESTION DES déposé par		
Requérant(e)	Intimé(e)		
Adresse actuelle :	Adresse actuelle :		
N° de téléphone :	N° de téléphone :		
Avocat(e):	Avocat(e) :		
Adresse :			
N° de téléphone :			
Nº de télécopieur :	N° de télécopieur	:	
[] Les documents finaux	SI TOUS LES POINTS EN LITIGE ON [] L'avis de désistement	[] Les autres documents (précisez)	
	é(e) à le faire, au plus tard le		
icquei (iaqueiie) sesi eligage	Ge, a re taire, au plus tatu it	·	
DONNEZ LES RENSEIGNEMENTS	S SUIVANTS SI LES POINTS EN LITIG	E N'ONT PAS TOUS ÉTÉ RÉGLÉS :	

Certains des points en litige soulevés dans les actes de procédure ont-ils été réglés?

1.

[]oui []non

2.	Indiquez les points en litige qui ont été réglés et la façon dont ils l'ont été.					
3. a	Quels sont les points en litige soulevés dans les actes de procédure qui n'ont pas été réglés?					
l	O) Quelle est votre position sur ces points en litige?					
4.	Dans le cas ou la garde ou l'accès sont des questions en litige, est-ce que l'une ou l'autre des parties, ou les deux, ont participé au programme <i>Pour l'amour des enfants?</i> [] oui [] non					
	Dans l'affirmative, précisez :					
Pensio 5.	n alimentaire pour enfants Si la question de la pension alimentaire pour enfants n'est pas réglée, veuillez indiquer le nom de tous les enfants des parties pour lesquels une pension alimentaire est demandée.					
Nom	Date de naissance					
Nom	Date de naissance					
6.	D'autres personnes que les parties à la présente action sont-elles responsables du versement d'une pension alimentaire pour certains de ces enfants? [] oui [] non Dans l'affirmative, expliquez :					
7.	Le revenu du (de la) requérant(e), pour l'application des lignes directrices sur les pensions alimentaire pour enfants, est de\$.					
8.	Le revenu de l'intimé(e), pour l'application des lignes directrices sur les pensions alimentaires pour enfants, est de\$.					
9.	Un montant couvrant des dépenses spéciales ou extraordinaires a-t-il été demandé en vertu de l'article 7 du <i>Règlement concernant les lignes directrices sur les pensions alimentaires pour enfants?</i> [] oui [] non Dans l'affirmative, dressez la liste des dépenses spéciales ou extraordinaires en fonction de leur catégorie et de leur montant :					
10.	Indiquez les autres points en litige qui se rapportent à la détermination de la pension alimentaire pour enfants.					

Divulg	ation financière		
	Les renseignements financiers demandés ont-ils tous été fournis? — par le (la) requérant(e) [] oui [] r — par l'intimé(e) [] oui [] r ns la négative, quels sont les renseignements financiers demandés qui n'on personnes qui n'ont pas fourni ces renseignements et pour quels	non nt pas été fo	
Tentat 12.	ives de règlement Le cas échéant, quelles sont les tentatives de règlement des points en lit jour?	ige qui ont é	eté faites jusqu'à ce
[] [] []	Négociations entre les avocats Réunions des avocats Réunions des avocats et des parties Médiation Autre	Date	
13.	Quelles sont les autres tentatives de règlement des points en litige qui so		nent prévues?
[] [] []	Négociations entre les avocats Réunions des avocats Réunions des avocats et des parties Médiation Autre	Date	
Points 14.	en litige urgents Certains points en litige non réglés doivent-ils être examinés par la Cour		urgente?
	Dans l'affirmative, lesquels?		
État d u 15.	La procédure écrite est-elle close? Dans la négative, indiquez les actes de procédure qui doivent être déposéfaire :		[] non onnes qui doivent le
	Quand aura lieu le dépôt de ces actes de procédure?		
16.	La communication des documents a-t-elle débuté?	[] oui	[] non
17.	La communication des documents est-elle terminée?	[] oui	[] non
18.	Des interrogatoires oraux seront-ils nécessaires?	[] oui	[] non
	Dans l'affirmative, quand doivent-ils avoir lieu?		

19.			expertises seront-ils dema prévoit-on que ces rappor		[] oui ses seront con	[] non nplétés?
			itige qui font l'objet d'un e			
20.	Des mesur	res provisoires ont-	elles été prises?		[] oui	·
		_	la ou les personnes qui	_		
	Quand prendront fin les mesures provisoires en cours?					
21.	D'autres m	nesures provisoires	sont-elles envisagées ou p	rojetées?	[] oui	[] non
			a ou les personnes qui en erchée :			
Autres 22.		éant, quelles sont le	es autres questions qui dev			
	sent exposé	informatif de la ges	tion des causes est déposé	é par		
le	(jour)	(mois)	(année)			